

LIMOGES MÉTROPOLE
ARRÊTÉ
Le Président de Limoges Métropole

du 17 avril 2026

Portant délégation de signature à **M. Guillaume VALADE**, Directeur de l'habitat au sein du Pôle renouvellement urbain, habitat et développement social et à **Mme Sandrine SOREL**, Directrice générale adjointe des services, Responsable de Pôle renouvellement urbain, habitat et développement social à Limoges Métropole.

MP 28131

ARRÊTÉ


ARTICLE 1er Délégation est donnée sous la surveillance et la responsabilité du Président, conformément aux dispositions de l'article 1325-9 du Code général des collectivités territoriales, à **M. Guillaume VALADE**, Directeur de l'habitat au sein du Pôle renouvellement urbain, habitat et développement social pour la signature des documents suivants :

- Tout document relatif à la réception ou l'admission des marchés publics de la Direction de l'habitat ;
- Tout bon de commande, y compris sous la forme KINOCHE, toutes conditions générales d'achat et tout ordre de service de tous les marchés publics quelle que soit la procédure mise en œuvre inférieurs à 35 000 € HT de la Direction de l'habitat ;
- Actes relatifs à l'attribution des marchés de la Direction de l'habitat, incluant pas d'engagement supplémentaire, notamment les plans annexes à l'acte d'engagement relatifs à la présentation d'un devis-travail et aux options ;
- Décomptes mensuels et décompte final dans le cadre des marchés publics de la Direction de l'habitat ;
- Attestations de service fait, attestations de bonne exécution des prestations qualifiées de capacité, attestation de travaux d'un prestataire relevant de la Direction de l'habitat ;
- Assurances aux règlements intérieurs des aires d'accueil des gens de voyage et de l'aire de grande énergie ;
- Certificats de présence et de séjour sur les aires d'accueil des gens de voyage et les services sanitaires ;
- Tout bon de commande annuel de la Société d'équipement de Limousin (SEL) pour la partie formation du marché 2023-0168 ;
- Tout bon de commande SEL pour le traitement de nouveaux dossiers de travaux pour les Départements programmes d'habitat de l'habitat (DPAH) et pour les Départements programmes d'habitat de l'habitat et de renouvellement urbain (DPAH RU) dans le cadre du marché 2023-0168 ;
- Tout bon de commande SEL pour le reste d'un habitat existant dans le cadre du marché 2023-0168 ;

ARRÊTÉ

Arrêté portant délégation de signature à M. Guillaume VALADE, Directeur de l'habitat au sein du Pôle renouvellement urbain, habitat et développement social et à Mme Sandrine SOREL, Directrice générale adjointe des services

1 DOCUMENT - Publié le 17 Avril 2026

 **28131.pdf**
(.pdf, 161,5 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**